

# États financiers

## Plan UNIVERSITAS

pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023



**KALEIDO**

# Le Plan UNIVERSITAS

## Table des matières

<b>Rapport de l'auditeur indépendant</b> .....	<b>1</b>
<b>États financiers</b>	
États de la situation financière .....	4
États du résultat net et du résultat global .....	5
États de l'évolution de l'actif net attribuable aux contrats .....	6
Tableau des flux de trésorerie .....	8
<b>Inventaire du portefeuille</b> .....	<b>9</b>
<b>Notes complémentaires</b> .....	<b>20</b>
<b>Annexes (non audité)</b>	
Conventions de plans de bourses d'études (non audité).....	34
Paiement d'aide aux études (non audité).....	35

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux souscripteurs du  
Plan UNIVERSITAS

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Plan UNIVERSITAS (le « Plan »), qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2024 et 2023, et les états du résultat net et du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi que les notes complémentaires, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Plan aux 31 décembre 2024 et 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Plan conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du Plan.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement du Plan avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'IASB, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Plan à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Plan ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Plan.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Plan.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Plan à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Plan à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/S/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.<sup>1</sup>

Le 20 mars 2025  
Québec, QC

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A149702

## États de la situation financière

(en milliers de \$ canadiens)

Actifs	Notes	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Trésorerie		1 870	1 490
Solde de règlement sur vente		-	116
Dividendes à recevoir		113	134
Intérêts à recevoir		2 609	3 129
Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE) à recevoir	10	48	144
Incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE) à recevoir		1 019	1 353
Placements	4, 10	496 151	526 719
		<b>501 810</b>	<b>533 085</b>
<b>Passifs</b>			
Solde de règlement sur achat		-	152
Fournisseurs et autres créiteurs	7	1 054	1 649
Incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE) à rembourser		306	404
		<b>1 360</b>	<b>2 205</b>
<b>Actif net attribuable aux contrats</b>		<b>500 450</b>	<b>530 880</b>

### Approuvé par

[François Lavoie] Président du conseil d'administration

[Albert Caponi] Président du comité d'audit et de gestion des risques

**États du résultat net et du résultat global**  
**pour les exercices terminés les 31 décembre**  
(en milliers de \$ canadiens)

	Notes	2024	2023
<b>Produits des activités ordinaires</b>			
Intérêts gagnés		15 834	16 613
Dividendes		2 139	2 186
Gain réalisé sur cession de placements		13 312	11 951
Variation de la plus-value non réalisée sur les placements		19 842	16 695
		<b>51 127</b>	<b>47 445</b>
<b>Charges opérationnelles</b>			
Frais de courtage		52	60
Frais de taxes américaines		-	77
Honoraires des gestionnaires de portefeuille		702	744
Honoraires du fiduciaire		9	12
Honoraires du gardien de valeurs		117	119
Honoraires d'administration	8	7 618	8 110
Honoraires du comité d'examen indépendant		12	10
		<b>8 510</b>	<b>9 132</b>
<b>Résultat net et résultat global attribuable aux contrats</b>		<b>42 617</b>	<b>38 313</b>

*Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.*

**États de l'évolution de l'actif net attribuable aux contrats  
pour les exercices terminés les 31 décembre**  
(en milliers de \$ canadiens)

	Épargne des souscripteurs	ORFSE	Compte PAE	SCEE	Revenus cumulés SCEE	IQEE	Revenus cumulés IQEE	Total
<b>Actif net au 31 décembre 2023</b>	271 834	26 209	75 033	81 711	35 852	31 260	8 982	530 880
Résultat net et résultat global de la période	-	-	31 129	-	8 849	-	2 639	42 617
<b>Augmentation</b>								
Épargne des souscripteurs	10 423	-	-	-	-	-	-	10 423
Variation de l'ORFSE	-	761	-	-	-	-	-	761
Subventions reçues des gouvernements	-	-	-	1 483	-	909	-	2 392
	10 423	761	-	1 483	-	909	-	13 576
<b>Diminution</b>								
Remboursement d'épargne à l'échéance	(40 227)	-	-	-	-	-	-	(40 227)
Retrait de l'épargne avant échéance	(428)	-	-	-	-	-	-	(428)
Remboursement d'épargne non réclamée	-	-	(3)	-	-	-	-	(3)
Remboursement des frais de souscription à l'échéance	-	(4 018)	-	-	-	-	-	(4 018)
Variation de l'ORFSE	-	-	(761)	-	-	-	-	(761)
Subventions remboursées au gouvernement	-	-	-	-	-	(145)	-	(145)
Transferts vers d'autres promoteurs	-	-	-	(48)	(19)	(19)	(6)	(92)
Subventions et revenus sur subventions versées	-	-	-	(12 917)	(6 664)	(4 904)	(1 792)	(26 277)
Transferts de revenus cumulés sur subventions aux fins de paiement à un établissement d'enseignement agréé	-	-	(12)	-	(109)	-	(2)	(123)
Paiement de revenus accumulés (PRA)	-	-	(5)	-	-	-	-	(5)
Paiements d'aide aux études (PAE)	-	-	(14 544)	-	-	-	-	(14 544)
	(40 655)	(4 018)	(15 325)	(12 965)	(6 792)	(5 068)	(1 800)	(86 623)
<b>Actif net au 31 décembre 2024</b>	<b>241 602</b>	<b>22 952</b>	<b>90 836</b>	<b>70 229</b>	<b>37 909</b>	<b>27 101</b>	<b>9 821</b>	<b>500 450</b>

**États de l'évolution de l'actif net attribuable aux contrats  
pour les exercices terminés les 31 décembre**  
(en milliers de \$ canadiens)

	Épargne des souscripteurs	ORFSE	Compte PAE	SCEE	Revenus cumulés SCEE	IQEE	Revenus cumulés IQEE	Total
<b>Actif net au 31 décembre 2022</b>	298 878	29 175	61 570	91 926	33 708	34 843	8 030	558 129
Résultat net et résultat global de la période	-	-	28 035	-	7 956	-	2 322	38 313
<b>Augmentation</b>								
Épargne des souscripteurs	13 659	-	-	-	-	-	-	13 659
Variation de l'ORFSE	-	824	-	-	-	-	-	824
Subventions reçues des gouvernements	-	-	-	2 256	-	1 256	-	3 512
	13 659	824	-	2 256	-	1 256	-	17 995
<b>Diminution</b>								
Remboursement d'épargne à l'échéance	(40 299)	-	-	-	-	-	-	(40 299)
Retrait de l'épargne avant échéance	(404)	-	-	-	-	-	-	(404)
Remboursement d'épargne non réclamée	-	-	(5)	-	-	-	-	(5)
Remboursement des frais de souscription à l'échéance	-	(3 790)	-	-	-	-	-	(3 790)
Variation de l'ORFSE	-	-	(824)	-	-	-	-	(824)
Transferts entre plans	-	-	-	(1)	-	-	-	(1)
Subventions remboursées au gouvernement	-	-	-	-	-	(172)	-	(172)
Transferts vers d'autres promoteurs	-	-	-	(21)	(6)	(8)	(1)	(36)
Subventions et revenus sur subventions versées	-	-	-	(12 449)	(5 739)	(4 659)	(1 366)	(24 213)
Transferts de revenus cumulés sur subventions aux fins de paiement à un établissement d'enseignement agréé	-	-	(7)	-	(67)	-	(3)	(77)
Paiement de revenus accumulés (PRA)	-	-	(4)	-	-	-	-	(4)
Paiements d'aide aux études (PAE)	-	-	(13 732)	-	-	-	-	(13 732)
	(40 703)	(3 790)	(14 572)	(12 471)	(5 812)	(4 839)	(1 370)	(83 557)
<b>Actif net au 31 décembre 2023</b>	<b>271 834</b>	<b>26 209</b>	<b>75 033</b>	<b>81 711</b>	<b>35 852</b>	<b>31 260</b>	<b>8 982</b>	<b>530 880</b>

**Tableaux des flux de trésorerie**  
**pour les exercices terminés les 31 décembre**  
(en milliers de \$ canadiens)

	2024	2023
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>		
Revenus perçus		
Intérêts	16 353	16 241
Dividendes	2 624	2 190
	<b>18 977</b>	<b>18 431</b>
Charges opérationnelles payées		
Frais de courtage	(52)	(60)
Frais de taxes américaines	-	(77)
Honoraires des gestionnaires de portefeuille	(637)	(793)
Honoraires du fiduciaire	(10)	(12)
Honoraires du gardien de valeurs	(110)	(131)
Honoraires d'administration	(8 293)	(7 514)
Honoraires du comité d'examen indépendant	(12)	(10)
	<b>(9 114)</b>	<b>(8 597)</b>
Autres activités opérationnelles		
Cession de placements	382 943	516 376
Acquisition de placements	(319 675)	(461 259)
	<b>63 268</b>	<b>55 117</b>
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles</b>	<b>73 131</b>	<b>64 951</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Épargne reçue	10 538	13 767
Épargne versée à d'autres promoteurs	(179)	(67)
Remboursements d'épargne aux souscripteurs	(40 726)	(40 798)
SCEE et revenus sur SCEE reçus	1 513	2 316
IQEE et revenus sur IQEE reçus	1 243	1 724
IQEE et revenus sur IQEE versés	(268)	(144)
Transferts entre plans	(1)	(1)
Remboursement des frais de souscription	(4 019)	(3 793)
Paiements d'aide aux études (PAE)	(40 854)	(37 928)
Retenue d'impôt (provincial & fédéral)	2	(1)
<b>Flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement</b>	<b>(72 751)</b>	<b>(64 925)</b>
<b>Augmentation nette de la trésorerie</b>	<b>380</b>	<b>26</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>	<b>1 490</b>	<b>1 464</b>
<b>Trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>1 870</b>	<b>1 490</b>

# Inventaire du portefeuille

au 31 décembre 2024

(en milliers de \$ canadiens)

Valeur nominale	Titre	Échéance	Taux en %	Coût	Valeur comptable
<b>Placements à court terme</b>					
100 274	Encaisse	-	-	100 274	100 275
15	Cash sweep	-	-	15	15
25	CANADA TREASURY BILLS	27 févr. 2025	-	25	25
205	CANADA TREASURY BILLS	30 janv. 2025	-	204	204
972	CANADA TREASURY BILLS	30 janv. 2025	-	967	969
420	CANADA TREASURY BILLS	27 févr. 2025	-	417	418
2 000	TERMAS	9 sept. 2025	3,000	1 966	1 967
800	DOLLARAMA	27 oct. 2025	5,084	801	810
200	RESEAU MÉTROPOLITAIN	3 déc. 2025	1,500	195	196
2 500	RTC	18 nov. 2025	1,000	2 471	2 447
100	AUTORITE TR	1 nov. 2025	1,250	98	98
<b>Total - Placements à court terme</b>				<b>107 433</b>	<b>107 424</b>

## Obligations

### Obligations émises ou garanties par une province canadienne

188	FNFA	1 juin 2034	4,100	188	190
300	ONTARIO	1 févr. 2027	1,850	307	293
400	QUÉBEC	1 sept. 2034	4,450	418	419
891	ONTARIO	4 mars 2033	4,100	911	919
1 373	QUÉBEC	27 mai 2031	2,100	1 308	1 273
1 400	QUÉBEC	22 nov. 2032	3,900	1 426	1 431
1 767	QUÉBEC	20 mai 2032	3,650	1 768	1 781
1 787	QUÉBEC	13 févr. 2027	1,850	1 719	1 746
1 982	ONTARIO	2 juin 2028	2,900	1 960	1 971
3 094	QUÉBEC	27 mai 2031	2,100	3 028	2 869
3 193	ONTARIO	2 févr. 2032	4,050	3 192	3 304
3 412	QUÉBEC	20 mai 2032	3,650	3 385	3 440
3 612	ONTARIO	1 nov. 2029	1,550	3 135	3 348
4 375	ONTARIO	1 févr. 2027	1,850	4 190	4 274
4 850	ONTARIO	4 mars 2033	4,100	4 928	5 003
5 400	ONTARIO	1 nov. 2029	1,550	5 129	5 005
5 771	QUÉBEC	22 nov. 2032	3,900	5 676	5 897
7 000	ONTARIO	2 févr. 2032	4,050	6 906	7 243
				<b>49 574</b>	<b>50 406</b>

### Obligations émises ou garanties par une municipalité

92	ST PAUL QBC	15 déc. 2027	4,200	91	93
162	ST-HYACINTHE	28 févr. 2028	3,100	167	159
175	ROUYN-NORANDA	27 févr. 2028	3,100	180	172
293	REPENTIGNY	25 mars 2029	4,350	289	299
311	ST EUSTACHE	9 déc. 2027	4,450	308	318
365	ST SAUVEUR	30 nov. 2028	4,700	359	377
375	ST JÉRÔME	14 nov. 2029	2,450	366	351
375	BEAUHARNOIS	9 déc. 2027	4,450	371	383
410	LÉVIS	5 juin 2028	3,250	404	404
410	MONT TREMBLANT	30 nov. 2028	4,700	403	424

# Inventaire du portefeuille

au 31 décembre 2024

(en milliers de \$ canadiens)

Valeur nominale	Titre	Échéance	Taux en %	Coût	Valeur comptable
<b>Obligations (suite)</b>					
<b>Obligations émises ou garanties par une municipalité (suite)</b>					
428	RIVIÈRE ROUGE	13 févr. 2028	4,100	420	433
435	RIGAUD 4.15P 02-02-2028 Q	2 févr. 2028	4,150	429	441
435	STE BRIGITTE	2 févr. 2028	4,150	429	441
448	LINLAU	20 déc. 2027	4,250	446	456
450	L'ASCENSION	2 févr. 2028	4,150	443	456
480	MONTREAL EAST	4 mars 2029	4,400	474	491
510	LAC BROME	16 févr. 2028	4,100	501	516
515	ST LAZARE	19 juil. 2029	4,100	508	521
535	JACQUES-CARTIER	6 févr. 2028	4,000	525	540
561	LACHUTE	17 févr. 2028	4,250	554	571
750	GRANDE RIVIÈRE	2 févr. 2028	4,150	738	761
824	ST LAMBERT	28 juil. 2028	4,750	817	852
840	TROIS-RIVIÈRES	18 avr. 2028	3,000	826	822
880	PAROISSE DE QUÉBEC	12 juil. 2028	4,500	865	903
1 000	TROIS-RIVIÈRES	16 oct. 2029	3,600	980	988
1 180	ST GABRIEL	16 févr. 2028	4,250	1 166	1 200
1 307	AUTORITE TR	1 août 2028	4,750	1 290	1 352
1 395	ST PHILIPPE	28 mai 2029	4,500	1 382	1 433
1 400	55 SCHOOL BOARD TRUST	2 juin 2033	5,900	1 559	1 590
1 472	LAVAL	21 mars 2028	3,000	1 462	1 458
				18 752	19 204
<b>Obligations émises par des entreprises</b>					
-	DREAM SUMM	12 janv. 2027	2,250	-	-
76	TORONTO DOMINION BANK	8 janv. 2029	4,680	76	79
100	BANK OF MONTREAL	28 mai 2026	1,551	89	98
100	TRANSCANADA PIPELINE	15 janv. 2027	7,310	126	106
129	SUN LIFE FINANCIAL	4 juil. 2035	5,500	129	138
150	BCIMC REALTY CORP	31 mars 2027	3,000	159	149
175	INTACT FINANCIAL	7 juin 2027	2,850	183	173
181	ROYAL BANK OF CANADA	24 juin 2030	5,228	192	193
185	PROLOGIS	15 janv. 2031	5,250	185	195
200	LOWER MATTAGAMI	21 oct. 2026	2,307	181	197
214	OTTAWA MACDONALD CARTIER	25 mai 2032	6,973	227	232
250	BC FERRIES	20 mars 2037	5,021	251	263
286	ENBRIDGE	22 févr. 2029	3,520	262	284
296	IA FINANCIAL CORPORATION INC	30 juin 2082	6,611	296	305
300	BANK OF NOVA SCOTIA	3 mai 2032	3,934	300	301
300	ENBRIDGE	17 août 2032	4,150	299	303
300	ROGERS	2 nov. 2028	4,400	278	306
307	SMART CENTERS	20 déc. 2029	3,526	265	296
320	MANULIFE FINANCIAL CORP COM	13 mai 2035	2,818	273	303
328	GRANITE REIT	4 juin 2027	3,062	328	323
335	TELUS	2 mai 2029	3,300	303	328
340	IA FINANCIAL CORPORATION INC	30 sept. 2084	6,921	340	357
350	GREAT WEST LIFECO	28 févr. 2028	3,337	330	349
350	NORTHWEST REDWATER	1 juin 2029	4,250	356	358
358	407 EAST DEVELPMNT GRP	23 juin 2045	4,473	342	355
369	ENBRIDGE	9 nov. 2032	6,100	379	414
370	ATHENE GLO	9 juin 2028	2,470	370	355

# Inventaire du portefeuille

au 31 décembre 2024

(en milliers de \$ canadiens)

Valeur nominale	Titre	Échéance	Taux en %	Coût	Valeur comptable
<b>Obligations (suite)</b>					
<b>Obligations émises par des entreprises (suite)</b>					
400	CGI INC	5 sept. 2029	4,147	404	405
413	CO-OP FINL	13 mai 2030	3,327	362	392
425	CANADIAN IMPERIAL BANK OF COMMERC	29 juin 2027	4,950	429	439
430	TRANSCANADA PIPELINE	9 juin 2031	2,970	377	406
430	ONTARIO TEACHERS	2 juin 2032	4,450	429	452
434	SUN LIFE FINANCIAL	1 oct. 2035	2,060	342	393
450	TRANSCANADA PIPELINE	18 sept. 2029	3,000	396	436
450	ROYAL BANK OF CANADA	26 juil. 2027	4,612	450	462
450	FAIRFAX FINANCIAL	16 déc. 2026	4,700	441	459
450	VIDEOTRON	15 juil. 2034	5,000	449	461
450	SAPUTO	20 nov. 2030	5,492	450	483
465	ROGERS	1 mars 2027	3,800	449	467
475	TORONTO DOMINION BANK	4 mars 2031	4,859	541	482
488	TELUS	15 nov. 2032	5,250	490	514
500	INTACT FINANCIAL	16 déc. 2030	1,928	500	454
500	SAPUTO	16 juin 2027	2,242	501	485
500	RLNCE RSTD	1 août 2028	2,670	450	478
500	HYDRO ONE	30 nov. 2029	3,930	500	510
500	NORTHWEST REDWATER	1 juin 2033	4,150	462	501
500	TORONTO DOMINION BANK	1 juin 2027	4,210	500	508
500	ROYAL BANK OF CANADA	24 nov. 2080	4,500	500	500
500	ROYAL BANK OF CANADA	1 févr. 2033	5,010	490	516
500	IA FINANCIAL CORPORATION INC	30 juin 2082	6,611	500	515
500	IA FINANCIAL CORPORATION INC	30 sept. 2084	6,921	500	525
500	GREATER TORONTO AIRPORTS	4 juin 2031	7,100	573	586
550	ENBRIDGE	3 oct. 2029	2,990	481	532
594	BANK OF NOVA SCOTIA	3 mai 2032	3,934	559	596
600	HYDRO-QUÉBEC	1 sept. 2029	3,400	581	605
600	HYDRO ONE	1 mars 2034	4,390	600	617
600	AEROPORTS DE MONTREAL	17 sept. 2035	5,170	615	643
600	MANULIFE FINANCIAL CORP COM	19 juin 2082	7,117	597	626
625	DOLLARAMA	9 juil. 2029	2,443	600	593
625	NORTHWEST REDWATER	1 juin 2031	2,800	535	588
630	HYUNDAI CAP	26 juil. 2027	4,489	630	643
647	PEMBINA PIPELINE	27 mars 2028	4,020	692	654
649	BROOKFIELD RENEWABLE	15 janv. 2030	3,380	636	635
650	CT REIT	5 févr. 2029	3,029	603	625
650	GREATER TORONTO AIRPORTS	1 juin 2037	3,260	577	582
653	CDP FINL	2 juin 2027	3,800	653	664
689	DESJARDINS	23 août 2032	5,035	660	710
700	INTACT FINANCIAL	30 juin 2083	7,338	690	741
717	CHOICE REIT	4 mars 2030	2,981	651	682
725	HYDRO ONE	24 févr. 2026	2,770	753	721
728	NORTHWEST REDWATER	1 juin 2029	4,250	812	745
750	TRANSCANADA PIPELINE	9 juin 2031	2,970	622	709
750	CT REAL ESTATE	1 juin 2026	3,289	784	747
750	GREAT WEST	31 déc. 2081	3,600	750	673
750	LOWER MATTAGAMI	31 oct. 2033	4,854	776	795
750	BANK OF MONTREAL	26 nov. 2082	7,325	750	793
754	GRANITE REIT	30 août 2028	2,194	754	711

# Inventaire du portefeuille

au 31 décembre 2024

(en milliers de \$ canadiens)

Valeur	Titre	Échéance	Taux	Coût	Valeur
<b>Obligations (suite)</b>					
<b>Obligations émises par des entreprises (suite)</b>					
760	MANULIFE FINANCIAL CORP COM	19 juin 2082	7,117	749	792
775	ENBRIDGE	1 avr. 2030	2,900	721	748
775	METRO INC	6 déc. 2027	3,390	747	773
785	NORTHWEST REDWATER	1 juin 2031	2,800	653	738
795	TORONTO DOMINION BANK	9 avr. 2034	5,177	795	828
800	ONTARIO POWER	28 juin 2034	4,831	814	838
800	ROYAL BANK OF CANADA	2 nov. 2026	5,235	800	825
807	ROGERS COM	1 mai 2029	3,250	853	787
850	INDEPENDENT	15 oct. 2035	2,885	674	769
850	TORONTO HYDRO	14 juin 2033	4,610	850	889
850	ROYAL BANK OF CANADA	3 avr. 2034	5,096	850	884
850	OMERS REALTY	14 nov. 2028	5,381	850	902
887	ENBRIDGE	21 sept. 2033	3,100	863	814
900	TORONTO DOMINION BANK	31 oct. 2082	7,283	898	949
957	CANADIAN NATIONAL RAILWAY	2 mai 2029	4,600	956	996
970	PEMBINA PIPELINE CRP	15 juin 2027	4,240	934	984
975	LOBLAW	7 mai 2030	2,284	867	909
1 000	LOWER MATTAGAMI	14 mai 2031	2,433	913	924
1 000	TORONTO HYDRO	20 oct. 2031	2,470	889	925
1 000	ROYAL BANK OF CANADA	17 janv. 2028	4,642	999	1 032
1 000	BANK OF NOVA SCOTIA	1 févr. 2029	4,680	1 036	1 037
1 000	HYDRO ONE	27 janv. 2028	4,910	1 000	1 044
1 000	ENBRIDGE	27 sept. 2077	5,375	913	1 010
1 001	TELUS	13 nov. 2031	2,850	971	920
1 007	BELL	24 août 2034	5,150	1 003	1 049
1 050	BELL	14 mai 2030	2,500	900	976
1 085	CGI INC	7 sept. 2027	3,987	1 085	1 097
1 100	VERIZON COM	22 mars 2028	2,375	966	1 061
1 100	MANULIFE FINANCIAL CORP COM	23 févr. 2034	5,054	1 100	1 147
1 100	SUN LIFE FINANCIAL	15 mai 2036	5,120	1 100	1 161
1 200	ALTALINK	11 sept. 2030	1,509	1 002	1 069
1 200	TELUS	2 mai 2029	3,300	1 124	1 175
1 200	ONTARIO TEACHERS	2 juin 2032	4,450	1 218	1 261
1 200	IVANHOE CAMBRIDGE	2 juin 2028	4,994	1 203	1 255
1 200	ROYAL BANK OF CANADA	24 juin 2030	5,228	1 192	1 282
1 200	NATIONAL BANK OF CANADA	16 août 2032	5,426	1 200	1 248
1 200	BANK OF NOVA SCOTIA	27 juil. 2082	7,023	1 200	1 250
1 225	CHOICE REIT	30 nov. 2026	2,456	1 142	1 203
1 225	SUN LIFE FINANCIAL	10 août 2034	4,780	1 210	1 271
1 265	SAGICOR	20 juin 2029	6,359	1 265	1 306
1 300	CHOICE REIT	1 mars 2033	5,400	1 306	1 375
1 304	SUN LIFE FINANCIAL	15 mai 2036	5,120	1 304	1 376
1 325	FAIRFAX FINANCIAL	3 mars 2031	3,950	1 277	1 314
1 329	ONTARIO POWER	8 avr. 2030	3,215	1 329	1 297
1 359	ENBRIDGE	9 nov. 2027	5,700	1 418	1 434
1 369	CANADIAN IMPERIAL BANK OF COMMERC	16 janv. 2034	5,300	1 369	1 430
1 400	WELLS FARGO	18 févr. 2027	2,493	1 400	1 369
1 400	DESJARDINS	16 août 2028	5,475	1 411	1 485
1 424	BROOKFIELD RENEWABLE	28 oct. 2033	5,292	1 424	1 517
1 475	GRANITE REIT	30 août 2028	2,194	1 475	1 391

# Inventaire du portefeuille

au 31 décembre 2024

(en milliers de \$ canadiens)

Valeur nominale	Titre	Échéance	Taux en %	Coût	Valeur comptable
<b>Obligations (suite)</b>					
<b>Obligations émises par des entreprises (suite)</b>					
1 478	ROGERS COMM	21 sept. 2028	5,700	1 476	1 572
1 499	ONTARIO TEACHERS	1 nov. 2029	4,150	1 498	1 556
1 500	BCI QUADREA	24 juin 2026	2,551	1 480	1 484
1 500	IA FINANCIAL CORPORATION INC	25 févr. 2032	3,187	1 488	1 486
1 500	BANK OF MONTREAL	1 juin 2027	4,309	1 465	1 527
1 500	NATIONAL BANK OF CANADA	7 déc. 2026	4,968	1 500	1 542
1 526	MANULIFE FINANCIAL CORP COM	10 mars 2033	5,409	1 526	1 600
1 527	HYUNDAI CAP	8 mars 2028	5,565	1 527	1 607
1 575	BELL	17 mars 2031	3,000	1 378	1 479
1 580	CHOICE REIT	1 mars 2033	5,400	1 582	1 671
1 600	ENERGIR	27 sept. 2032	4,670	1 615	1 659
1 600	OMERS REALT	14 nov. 2028	5,381	1 651	1 698
1 680	TORONTO DOMINION BANK	8 mars 2028	1,888	1 448	1 603
1 700	HYDRO ONE	28 févr. 2030	2,160	1 479	1 587
1 700	BANK OF NOVA SCOTIA	8 mai 2026	5,500	1 700	1 745
1 718	DOLLARAMA	26 avr. 2030	5,165	1 769	1 822
1 765	IA FINANCIAL CORPORATION INC	20 juin 2033	5,685	1 777	1 866
1 800	407 INTL	25 mai 2032	2,590	1 572	1 660
1 882	BANK OF NOVA SCOTIA	26 sept. 2030	3,836	1 882	1 885
1 950	ROYAL BANK OF CANADA	31 juil. 2028	1,833	1 696	1 850
1 950	ONTARIO POWER	8 avr. 2030	3,215	1 813	1 903
1 950	SUN LIFE FINANCIAL	4 juil. 2035	5,500	1 933	2 090
1 964	NATIONAL BANK OF CANADA	16 août 2032	5,426	1 964	2 042
2 000	ENBRIDGE	21 sept. 2033	3,100	1 705	1 836
2 000	ROGERS COM	5 janv. 2029	3,250	1 881	1 951
2 000	CANADIAN	7 oct. 2027	5,050	2 000	2 077
2 040	BRUCE POWER	21 juin 2031	4,700	2 036	2 114
2 071	CTRL 1 CRED	7 févr. 2028	4,648	2 036	2 113
2 100	NATIONAL BANK OF CANADA	15 juin 2026	1,534	2 009	2 048
2 100	TELUS	13 nov. 2031	2,850	1 839	1 929
2 185	ELECTRICITÉ DE France	23 mai 2030	5,993	2 185	2 348
2 275	TRANSCANADA PIPELINE	5 avr. 2027	3,800	2 202	2 284
2 291	ROYAL OFFICE FINANCE	12 nov. 2032	5,209	1 789	1 824
2 300	BELL	29 mai 2028	2,200	2 135	2 199
2 300	TORONTO DOMINION BANK	8 janv. 2029	4,680	2 302	2 383
2 506	ALTAGAS 2.075P 30-05-2028	30 mai 2028	2,075	2 191	2 377
2 571	ROYAL BANK OF CANADA	1 févr. 2033	5,010	2 539	2 655
2 606	HYDRO ONE	27 janv. 2028	4,910	2 711	2 721
2 840	BROOKFIELD	14 déc. 2032	5,431	2 842	3 036
3 000	SCOTIA BANK	11 janv. 2027	1,400	2 637	2 845
3 025	BANK OF MONTREAL	7 déc. 2027	4,709	3 006	3 119
3 300	TORONTO DOMINION BANK	8 mars 2028	1,888	2 904	3 149
3 550	DESJARDINS	10 sept. 2026	1,587	3 285	3 454
3 558	WEST EDMONTON REST	4 oct. 2027	7,791	3 559	3 856
				<b>173 595</b>	<b>180 587</b>
<b>Total - Obligations</b>				<b>241 921</b>	<b>250 197</b>

# Inventaire du portefeuille

au 31 décembre 2024

(en milliers de \$ canadiens)

Nombre d'actions	Titre	Coût	Valeur comptable
<b>Actions</b>			
<b>Énergie</b>			
192	DUKE ENERGY CORP NEW	25	30
203	WEC ENERGY GROUP INC	28	27
696	CHEVRON CORPORATION	150	145
752	PEMBINA PIPELINE CORP	34	40
900	CAMECO CORP	75	67
1 353	ATMOS ENERGY CORPORATION	212	271
2 449	WILLIAMS COMPANIES Inc.	144	191
2 465	EXXON MOBIL CORPORATION	377	381
3 538	HYDRO ONE LIMITED	138	157
7 507	VALERO ENERGY CORPORATION	1 307	1 324
11 107	TOURMALINE OIL CORP	677	739
15 907	TC ENERGY CORPORATION	828	1 066
		<b>3 995</b>	<b>4 438</b>
<b>Communications</b>			
1 634	T-MOBILE US INC	318	519
4 809	BCE INC NEW	242	160
9 991	AT&T INC	229	327
10 454	QUEBECOR INC	328	329
18 344	TELUS CORPORATION COM	481	358
		<b>1 598</b>	<b>1 693</b>
<b>Utilitaires</b>			
159	WILLIS TOWERS WATSON PUB LTD CO	74	72
160	LINDE PLC	97	96
202	VERISK ANALYTICS INC	67	80
205	ASPEN TECHNOLOGY ASPEN TECHNOLOGY	72	74
421	ZOOM COMMUNICATIONS INC	49	49
450	HOWMET AERSPC RG	75	71
514	ACCENTURE PLC	218	260
526	CORTEVA INC	38	43
635	PTC INC	157	168
726	GODADDY INC CLASS A	141	206
742	LIBERTY FORMUL RG-C	75	99
752	AMERICAN WATER WORKS CO LTD	142	135
830	CHUBB LTD	267	330
982	IBM CORP	316	310
984	DYNATRACE INC	79	77
1 092	BLACKROCK RG	1 518	1 610
1 093	RTX RG REGISTERED SHS	147	182
1 111	EVERSOURCE ENERGY	92	92
1 139	ARCH CAPITAL GROUP LTD	159	151
1 173	FOX NEW	56	82
1 313	REPUBLIC SVCS INC COM	277	380
1 394	GEN DIGITAL INC	60	55
2 861	NEWS CORP CL A	120	113
2 958	ZOETIS INC CL A	679	693
3 387	KEURIG DR PEPPER INC	153	156
3 395	KRAFT HEINZ CO	167	150
3 688	GARMIN LTD	1 000	1 094
7 401	UBER TECHNOLOGIES INC	753	642
		<b>7 048</b>	<b>7 470</b>

# Inventaire du portefeuille

au 31 décembre 2024

(en milliers de \$ canadiens)

## Actions (suite)

### Finance

42	MARKEL CORP HOLDING COMPANY	91	104
111	AMERIPRISE FINANCIAL INC	58	85
162	ASSURANT INC	52	50
181	MASTERCARD INCORPORATED	113	137
182	BROADRIDGE FINANCIAL SOLUTIONS	48	59
287	ANTHEM INC PAR USD0.01	191	152
326	BERKSHIRE HATHAWAY INC CL B NEW	166	213
338	VISA INC CL A	110	154
508	TRAVELERS COS COS INC/THE	144	176
611	CME GROUP INC	164	204
652	ALLSTATE CORP	145	181
666	AMERICAN INTL GROUP INC COM NEW	70	70
669	GALLAGHER ARTHUR J & CO COM	292	273
672	PAYCHEX INC	124	136
773	MARSH & MCLENNAN COS	210	236
801	CGI GROUP INC -A	113	126
882	CBOE GLOBAL MARKETS INC COM	190	248
1 113	HARTFORD FINANCIAL SVCS GROUP INC COM	159	175
1 363	PROGRESSIVE CORP OHIO	309	470
1 511	LOEWS CORP	183	184
1 681	BERKLEY W R CORP	115	141
2 009	IA FINANCIAL CORPORATION INC	182	268
2 622	MASTERCARD INCORPORATED	1 428	1 986
2 804	INTACT FINANCIAL CORP	554	734
3 165	MARSH & MCLENNAN COS	808	967
3 430	TORONTO DOMINION BANK	289	262
3 673	INTACT FINANCIAL CORP	460	961
3 787	BANK OF MONTREAL	467	528
4 079	NATIONAL BANK OF CANADA	400	535
4 370	ROYAL BANK OF CANADA	563	757
4 469	RESTAURANT BRANDS INTL INC	408	419
4 643	CGI GROUP INC -A	596	730
5 030	CGI GROUP INC -A	405	791
5 476	NATIONAL BANK OF CANADA	497	718
7 030	CULLEN/FROST BANKERS INC	1 033	1 357
7 888	RESTAURANT BRANDS INTL INC	639	739
9 306	BANK OF MONTREAL	1 145	1 299
13 300	TMX GROUP LIMITED	393	589
15 887	BANK OF NOVA SCOTIA	965	1 226
18 615	MANULIFE FINANCIAL CORP COM	422	822
		<hr/>	<hr/>
		14 701	19 262

### Consommation de produits

95	COSTCO WHOLESALE CORP	110	125
221	HERSHEY CO/THE	57	54
300	LOBLAW COS LTD	47	57
332	BECTON DICKINSON & CO.	103	108
443	CINTAS CORP	121	116
533	TAKE-TWO INTERACTIVE SOFTWARE INC	127	141
601	AMAZON.COM INC	180	190
685	MCDONALDS CORP	260	286
766	METRO INC	58	69

# Inventaire du portefeuille

au 31 décembre 2024

(en milliers de \$ canadiens)

Nombre d'actions	Titre	Coût	Valeur comptable
<b>Actions (suite)</b>			
<b>Consommation de produits (suite)</b>			
911	COLGATE PALMOLIVE CO	98	119
1 000	DOLLARAMA INC	148	140
1 079	TYSON FOODS INC	92	89
1 221	ROLLINS INC	76	81
1 240	KROGER COMPANY	93	109
1 280	COMCAST CORP CL A NEW	70	69
1 297	YUM BRANDS INC	234	250
1 396	INTERPUBLIC GROUP INC	59	56
1 446	LULULEMON ATHLETICA INC	664	795
1 466	TJX COMPANIES INC	182	255
1 482	MONDELEZ INTL INC CLASS A	144	127
1 636	CHURCH & DWIGHT INC	217	246
1 654	PEPSICO INC	385	362
1 827	ELECTRONIC ARTS INC	345	384
2 011	PROCTER & GAMBLE Co.	391	485
2 166	KELLOGG COMPANY	201	252
2 349	CAMPBELL SOUP CO	141	141
2 523	JOHNSON & JOHNSON	540	525
2 890	HOST HOTELS & RESORTS INC	75	73
2 972	COCA COLA CO	241	266
3 276	WALMART INC	222	426
3 427	LOBLAW COS LTD	414	648
3 692	AMGEN INC	1 327	1 384
3 845	WALMART INC	295	500
4 018	GENERAL MILLS INC	396	369
5 385	DOLLARAMA INC	456	755
6 296	METRO INC	267	568
6 848	PREMIUM BRANDS HOLDINGS CORP	637	542
7 253	PREMIUM BRANDS HOLDINGS CORP	674	574
9 152	METRO INC	656	825
9 410	EMPIRE CO LTD CL A NON VTG	345	413
9 600	AMAZON.COM INC	1 907	3 029
10 573	SYSCO CORP	1 105	1 163
10 855	MONSTER BEVERAGE CORP COM NEW	767	821
11 357	GILDAN ACTIVEWEAR INC	429	768
14 837	EMPIRE CO LTD CL A NON VTG	475	651
23 425	ROLLINS INC	1 411	1 562
		<b>17 242</b>	<b>20 969</b>
<b>Santé</b>			
197	REGENERON PHARMACEUTICALS INC	240	202
210	UNITED THERAPEUTICS CORP	82	107
267	VERTEX PHARMACEUTICALS INC	131	155
313	ECOLAB INC	105	105
327	QUEST DIAGNOSTICS INC	74	71
459	MCKESSON CORP	381	376
507	UNITEDHEALTH GROUP INC	340	369
517	NEUROCRINE BIOSCIENCES INC	92	101
622	BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	51	51
850	HOLOGIC INC	93	88
1 050	AMERISOURCEBERGEN CORPORATION	334	339
1 084	BOSTON SCIENTIFIC CORP	106	139
1 131	ABBVIE INC	206	289

# Inventaire du portefeuille

au 31 décembre 2024

(en milliers de \$ canadiens)

Nombre d'actions	Titre	Coût	Valeur comptable
<b>Actions (suite)</b>			
<b>Santé (suite)</b>			
1 193	WASTE MANAGEMENT INC	271	346
1 263	INCYTE CORPORATION	105	125
1 414	ABBOTT LABORATORIES	200	230
1 504	GILEAD SCIENCES INC	163	200
2 941	MERCK & CO INC NEW	444	421
5 401	DANAHER CORP	1 744	1 783
		5 162	5 497
<b>Consommation de services</b>			
1 200	BROOKFIELD RENEWABLE CORP	54	48
1 392	TOPICUS COM INC	122	169
1 489	THOMSON REUTERS CORP	307	344
1 600	PARKLAND CORPORATION	58	52
2 130	BOYD GROUP SVC RG	404	462
2 664	THOMSON REUTERS CORP	481	615
2 750	BOYD GROUP SVC RG	591	598
3 498	THOMSON REUTERS CORP	641	807
4 112	EQB RG	413	407
4 201	RB GLOBAL INC	380	545
4 652	ATKINSREALIS GRO	186	355
5 844	CANADIAN PACIFIC KANSAS CITY LTD	582	608
6 091	EQB RG	411	603
8 116	DEFINITY FINANCIAL CORPORATION	303	474
9 481	DEFINITY FINANCIAL CORPORATION	347	554
10 812	ALIM COUCHE-TARD RG	497	862
11 656	RICHARDS PACKAGING INC FD TRUST UNITS	455	340
12 489	ANDL RG-SV-144A-S	567	527
13 145	ATKINSREALIS GRO	402	1 002
14 583	ATS CORPORATION	608	639
20 752	SAVARIA CORPORATION	315	413
21 198	PET VALU RG-UNTY-WI	613	535
22 000	TRIPLE FLAG PRECIOUS METALS CO	386	475
23 131	BROOKFIELD CORP CL-A	951	1 911
32 062	D2L INC	256	622
42 587	VITALHUB RG	419	480
45 557	SYLOGIST LTD COM NPV	332	404
57 492	KNEAT.COM INC	253	337
60 114	REAL MATTERS INC	337	393
84 192	COVEO RG-SV-UNTY-WI	604	537
271 265	ALITHYA GROUP INC CL-A	672	401
88	SERVICENOW INC	131	134
146	FACEBOOK INC CL A	126	123
232	FISERV INC W/PFD RT	70	69
233	ORACLE CORPORATION	60	56
242	ALPHABET INC CAPITAL STOCK CL A	58	66
294	F5 NETWORKS INC	104	106
360	HENRY (JACK) & ASSOCIATES INC	84	91
440	AUTOMATIC DATA PROCESSING INC	150	185
464	DESCARTES SYSTEMS GROUP INC	55	76

# Inventaire du portefeuille

au 31 décembre 2024

(en milliers de \$ canadiens)

Nombre d'actions	Titre	Coût	Valeur comptable
<b>Actions (suite)</b>			
<b>Consommation de services (suite)</b>			
602	EMERSON ELECTRIC COMPANY	90	107
656	SEMPRA	85	83
799	VERISIGN INC	222	238
909	MICROSOFT CORP	504	551
1 338	SEI INVESTMENTS COMPANY	122	159
1 907	FACEBOOK INC CL A	786	1 606
1 974	ADOBE SYSTEMS INC	1 376	1 262
2 086	COGNIZANT TECHNOLOGY SOLUTIONS CORP CL A	215	231
2 643	DESCARTES SYSTEMS GROUP INC	256	432
3 357	WORKDAY INC CLASS A	977	1 246
3 877	JUNIPER NETWORKS INC	177	209
3 994	DESCARTES SYSTEMS GROUP INC	258	653
5 311	VERIZON COMMUNICATIONS	265	305
6 525	MICROSOFT CORP	2 704	3 955
9 404	ALPHABET INC CAPITAL STOCK CL A	1 606	2 560
		<b>23 428</b>	<b>31 022</b>
<b>Industrie</b>			
73	PARKER HANNIFIN CORP	72	67
111	SNAP-ON TOOLS CORP	57	54
229	ROCKWELL AUTOMATION INC	94	94
241	TELEDYNE TECHNOLOGIES INC	162	161
249	AVERY DENNISON CORP	78	67
273	ILLINOIS TOOL WORKS INC	92	100
273	METTLER TOLEDO INTERNATIONAL INC	474	480
293	RELIANCE STEEL ALUMINUM COMPANY	131	113
354	PACKAGING CORP OF AMERICA	89	115
500	FRANCO-NEVADA CORP	86	84
541	MOTOROLA SOLUTIONS INC	304	360
549	XYLEM INC	99	92
630	GRACO INC	81	76
698	ROPER TECHNOLOGIES INC	505	521
934	PUBLIC SVC ENTERPRISE GROUP INC	79	113
1 704	EDISON INTERNATIONAL	186	196
1 706	SHERWIN WILLIAMS CO	771	834
1 863	EXELON CORPORATION	100	101
3 318	CONSOLIDATED EDISON INC	427	426
3 536	WSP GLOBAL INC	444	894
4 346	FRANCO-NEVADA CORP	709	734
4 895	TOROMONT INDUSTRIES LTD	535	556
5 290	CCL INDUSTRIES INC CL B	334	391
5 824	STANTEC INC	297	657
8 838	CCL INDUSTRIES INC CL B	481	654
12 066	GDI INTEGRATED FACILITY SVCS INC	484	474
13 089	RICHELIEU HARDWARE LTD	514	511
15 784	CAE INC	381	576
31 233	CAE INC	748	1 140
39	AUTOZONE INC	175	180
127	O REILLY AUTOMOTIVE INC NEW	202	217
442	HEICO CORPORATION	147	151
581	COPART INC	51	48

# Inventaire du portefeuille

au 31 décembre 2024

(en milliers de \$ canadiens)

Nombre d'actions	Titre	Coût	Valeur comptable
<b>Actions (suite)</b>			
<b>Industrie (suite)</b>			
4 034	BRP INC SUB VOTING SHARES	374	295
9 974	MAGNA INTERNATIONAL INC	671	599
37 162	BLACK DIAMOND GROUP LTD	347	349
119	GARTNER INC	86	83
1 362	WASTE CONNECTIONS INC	362	336
2 644	WASTE CONNECTIONS INC	489	652
3 775	CANADIAN NATIONAL RAILWAY	583	551
5 291	WASTE CONNECTIONS INC	1 039	1 306
10 938	CANADIAN NATIONAL RAILWAY	1 215	1 597
		<b>14 555</b>	<b>17 005</b>
<b>Technologie de l'information</b>			
178	CONSTELLATION SOFTWARE INC	459	791
260	TYLER TECHNOLOGIES INC COM NEW	185	216
1 208	APPLE INC	386	435
3 090	STANTEC INC	241	348
3 757	KINAXIS INC	551	650
3 869	KINAXIS INC	561	670
4 776	TEXAS INSTRS INC.	1 237	1 288
4 842	CISCO SYSTEMS INC	321	412
5 434	SHOPIFY INC CLASS A SUBORDINATE VTG SHS	445	831
5 550	ENGHOUSE SYSTEMS LTD -COM	258	150
7 128	APPLE INC	1 567	2 567
15 422	ENGHOUSE SYSTEMS LTD -COM	500	418
16 333	TECSYS INC	531	749
18 640	NVIDIA CORPORATION	2 078	3 600
22 463	OPEN TEXT CORP	881	914
		<b>10 201</b>	<b>14 039</b>
<b>Immobilier</b>			
2 112	PUBLIC STORAGE REIT	880	910
2 506	COLLIERS INTL GROUP INC	368	490
2 745	COLLIERS INTL GROUP INC	440	537
5 973	ALTUS GROUP LIMITED	261	334
9 561	ALTUS GROUP LIMITED	453	535
		<b>2 402</b>	<b>2 806</b>
<b>FNB</b>			
140 900	ISHARES EDGE MSCI MIN VOL EAFE ETF	12 864	14 329
		<b>12 864</b>	<b>14 329</b>
<b>Total - Actions</b>		<b>113 196</b>	<b>138 530</b>
<b>Total - Inventaire du portefeuille</b>		<b>462 550</b>	<b>496 151</b>

## Notes complémentaires pour les exercices terminés au 31 décembre 2024 et 2023 (en milliers de \$ canadiens)

---

### 1. Information générale sur le Plan

Le Plan UNIVERSITAS (le « Plan ») est une fiducie constituée par déclaration de fiducie en vertu du Code civil du Québec; il est régi par une convention de fiducie (la « convention ») conclue le 9 juillet 2010 entre la Fondation Kaleido, (la « Fondation »), Trust Eterna inc. et Kaleido Croissance inc. (« Kaleido Croissance »). Cette dernière entité agit comme gestionnaire de fonds d'investissement du Plan UNIVERSITAS promu par la Fondation. Le siège social du Plan, qui est son établissement principal, est situé au 1035, avenue Wilfrid-Pelletier, bureau 500, Québec (Québec) G1W 0C5.

Le Plan UNIVERSITAS est un plan de bourses d'études collectif dont le remboursement des cotisations est garanti en tout temps ainsi que le remboursement des frais de souscription, si le contrat est maintenu en vigueur jusqu'à son échéance. Le Plan s'adresse aux souscripteurs actuels du Plan UNIVERSITAS pour effectuer des cotisations supplémentaires uniquement. Depuis le 14 décembre 2017, les études admissibles au versement d'un paiement d'aide aux études (PAE) sont des programmes d'études de niveau postsecondaire, générales ou techniques, à temps plein ou à temps partiel (études collégiales, collège communautaire ou université) au Canada ou l'équivalent à l'étranger. Les programmes offerts par un établissement d'enseignement postsecondaire, visant à conférer ou à accroître la compétence nécessaire à l'exercice d'une activité professionnelle, sont aussi admissibles. Dans tous les cas, il s'agit d'études d'une durée minimale de trois semaines consécutives, comportant au moins 10 heures de cours ou de travail scolaire par semaine. Les programmes de formation déterminés sont également des études admissibles. Les programmes de formation déterminés sont des programmes de niveau postsecondaire d'une durée minimale de trois semaines consécutives qui prévoient des cours auxquels l'étudiant doit consacrer au moins 12 heures par mois. Lorsqu'un bénéficiaire est inscrit à un cours à distance pour de telles études, celles-ci sont également considérées comme admissibles. Le Plan investit dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes, des titres de créances émis ou garantis par des gouvernements canadiens et des titres de créances à court terme du Trésor canadien.

Kaleido Croissance et la Fondation ont procédé au lancement de la gamme de produits IDEO+ le 1<sup>er</sup> mai 2022 et a mis fin à la distribution du Plan le 30 avril 2022. Kaleido Croissance et la Fondation continueront d'honorer les contrats déjà conclus jusqu'à l'échéance prévue, incluant le versement des cotisations prévues.

La publication des présents états financiers a été autorisée par le conseil d'administration le 20 mars 2025.

### 2. Information significative sur les méthodes comptables

#### Déclaration de conformité

Ces états financiers sont établis conformément aux Normes IFRS® de comptabilité applicables au 31 décembre 2024.

#### Base d'établissement

Les présents états financiers ont été préparés selon l'hypothèse de la continuité d'exploitation et selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne certains instruments financiers qui ont été évalués selon leur juste valeur à la fin de chaque exercice de présentation de l'information financière, comme l'expliquent les méthodes comptables ci-après. La présentation des actifs et passifs à l'état de la situation financière s'effectue du plus liquide au moins liquide. Les actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. La monnaie de présentation des états financiers est le dollar canadien (\$ CAN), ce qui correspond à la monnaie fonctionnelle du Plan.

## 2. Information significative sur les méthodes comptables (suite)

### Entité d'investissement

Le Plan répond à la définition d'entité d'investissement aux termes d'IFRS 10, *États financiers consolidés*, car les conditions suivantes sont rencontrées:

- le Plan obtient des capitaux de plusieurs investisseurs (les souscripteurs) dans le but de gérer leur épargne;
- le Plan déclare à ses investisseurs (souscripteurs) que son activité d'investissement a pour objectif de générer du rendement et procurer des revenus d'investissement, conformément à sa mission; et
- le Plan mesure et évalue la performance de ses investissements sur une base de juste valeur.

Ainsi le Plan ne prépare pas d'états financiers consolidés.

### Comptabilisation des produits

#### • Intérêts gagnés

Les produits d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'il est probable que les avantages économiques aillent au Plan et que le montant des produits puisse être évalué de façon fiable. Les produits d'intérêts sont comptabilisés en fonction du temps, selon le montant du capital et au taux d'intérêt effectif.

#### • Dividendes

Les produits de dividendes sont comptabilisés lorsque le droit du Plan à percevoir le paiement est établi, c'est-à-dire à la date de déclaration du dividende.

### Comptabilisation des charges

#### • Frais de courtage

Les frais de courtage payés aux courtiers représentent une commission calculée par ces derniers sur chaque action ou obligation achetée ou vendue.

#### • Honoraires des gestionnaires de portefeuille

Les honoraires payés aux gestionnaires de portefeuille représentent un pourcentage dégressif établi par le gestionnaire en fonction de l'actif total moyen placé sous sa gestion.

#### • Honoraires du fiduciaire

Les honoraires du fiduciaire représentent un montant fixe annuel déterminé par contrat avec le fiduciaire.

#### • Honoraires du gardien de valeurs

Les honoraires payés au gardien de valeur représentent 0,008 % (0,009 % en 2023) de l'actif annuel moyen sous gestion. Des frais de transaction reliés à l'achat et à la vente de titres sont également facturés.

#### • Honoraires d'administration

Les honoraires d'administration payés au promoteur et au gestionnaire du Plan ne peuvent excéder 1,305 % depuis le 1<sup>er</sup> mai 2022 de l'actif sous gestion du Plan. La tarification a évolué de la manière suivante :

- Entre le 1<sup>er</sup> janvier 2021 et le 30 juin 2021 ; plafond = 1,18 %
- Entre le 1<sup>er</sup> juillet 2021 et le 30 avril 2022 ; plafond = 1,35 %
- **Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2022 ; plafond = 1,305 %**

## **2. Information significative sur les méthodes comptables (suite)**

### **Comptabilisation des charges (suite)**

- **Honoraires d'administration (suite)**

Les honoraires d'administration qui ne sont pas requis pour le maintien et le développement de Kaleido Croissance inc. sont réduits de tout excédent des revenus sur les dépenses afin de retourner tout surplus aux Plans Collectifs *REEEFLEX*, *UNIVERSITAS* et *INDIVIDUEL* (les « Plans ») par le biais d'une baisse du taux d'honoraires d'administration, le cas échéant. Aucune somme n'a été versée au Plan lors des exercices clos les 31 décembre 2023 et 2024.

- **Honoraires du comité d'examen indépendant**

Les honoraires du comité d'examen indépendant sont composés des jetons de présence et d'une allocation annuelle accordés aux membres du comité en plus des dépenses reliées à la tenue des rencontres.

### **Instruments financiers**

- **Classement et évaluation des actifs financiers**

À leur comptabilisation initiale, tous les actifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière. Après leur comptabilisation initiale, les actifs financiers doivent être classés comme étant évalués à leur juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, au coût amorti ou à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le Plan établit le classement en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers et du modèle économique relatif à la gestion de ces actifs financiers.

De plus, en vertu de l'option de juste valeur, il est permis de désigner irrévocablement à sa comptabilisation initiale tout actif financier à la juste valeur par le biais du résultat net si certaines conditions sont respectées. Le Plan n'a pas désigné d'actif en vertu de l'option de juste valeur.

- **Caractéristiques des flux de trésorerie contractuels**

Pour les fins du classement d'un actif financier, le Plan doit déterminer si les flux de trésorerie contractuels liés à l'actif financier correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal dû. Le principal correspond généralement à la juste valeur de l'actif financier lors de la comptabilisation initiale. Les intérêts se composent d'une contrepartie pour la valeur temps de l'argent, pour le risque de crédit associé au principal restant dû pour une période donnée, pour les autres risques et frais qui se rattachent à un prêt de base, ainsi que d'une marge de profit. Si le Plan détermine que les flux de trésorerie contractuels d'un actif financier ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts, les actifs financiers sont obligatoirement classés comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

- **Modèle économique**

Pour établir le classement des actifs financiers, le Plan détermine un modèle économique pour chaque portefeuille d'actifs financiers qui sont collectivement gérés en vue d'atteindre un même objectif économique. Le modèle économique reflète la façon dont le Plan gère ses actifs financiers et la mesure dans laquelle les flux de trésorerie générés par les actifs financiers découleront de la perception des flux de trésorerie contractuels, de la vente des actifs financiers ou des deux. L'appréciation du modèle économique se fait en fonction de scénarios dont le Plan s'attend de manière raisonnable à ce qu'ils se concrétisent. Par conséquent, l'appréciation du modèle économique est une question de fait et exige l'exercice d'un jugement afin de prendre en considération toutes les indications pertinentes dont le Plan dispose à la date de l'appréciation.

## **2. Information significative sur les méthodes comptables (suite)**

### **Instruments financiers (suite)**

- **Modèle économique (suite)**

Un portefeuille d'actifs financiers s'inscrit dans un modèle économique « détenu afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels » lorsque l'objectif principal du Plan est de détenir ces actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et non de les vendre. Lorsque l'objectif du Plan est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers, le portefeuille d'actifs financiers s'inscrit dans un modèle économique « détenu afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels et de vendre ». Enfin, les actifs financiers sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net si leur détention ne s'inscrit ni dans un modèle économique « détenus afin de percevoir les flux de trésorerie contractuels » ni dans un modèle économique « détenus afin de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre ».

Tout le portefeuille de placements est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net puisque la stratégie du Plan telle ainsi qu'au décisions fondées sur la juste valeur des actifs. Bien que le Plan perçoive des flux de trésorerie contractuels pendant la détention de ces actifs, ceux-ci sont jugés accessoires et non essentiels à l'atteinte des objectifs du modèle économique du Plan. Puisque ce modèle correspond à un autre modèle économique conformément à l'IFRS 9, ces actifs financiers doivent être classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

La trésorerie, le solde de règlement sur ventes, les dividendes à recevoir, les intérêts à recevoir, la SCEE à recevoir et l'IQEE à recevoir sont comptabilisés au coût amorti, puisqu'ils sont gérés selon un modèle économique dont l'objectif est de percevoir des flux de trésorerie contractuels, flux qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû. À leur comptabilisation initiale, ces actifs sont inscrits à leur juste valeur et ils sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ces actifs sont présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit dans l'état de la situation financière, le cas échéant.

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, le Plan applique une méthode de dépréciation à trois phases afin de mesurer les pertes de crédit attendues pour tous les instruments de créance évalués au coût amorti.

De nature prospective, cette méthode de dépréciation est basée sur la variation de la qualité du crédit des actifs financiers depuis la comptabilisation initiale. Si le risque de crédit d'un actif augmente de manière significative, une provision est calculée en fonction des pertes de crédit attendues entre les 12 mois suivant la date clôture et la vie de l'actif, tout dépendant de la phase de dépréciation. Toute perte de valeur initiale et subséquente doit être comptabilisée au résultat net.

Le solde de règlement sur achat, les fournisseurs et autres créditeurs ainsi que l'IQEE à rembourser sont classés comme passifs financiers au coût amorti. À leur comptabilisation initiale, ces passifs sont inscrits à leur juste valeur et ils sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

### **Trésorerie**

La trésorerie comprend les dépôts auprès d'institutions financières.

### **Solde de règlement sur vente et achat**

Le solde de règlement sur vente comprend les ventes de placements qui ont des dates de transactions avant la fin d'année 2024 mais pour lesquelles la date de règlement est en 2025. Le solde de règlement sur achat comprend les achats de placements qui ont des dates de transactions avant la fin d'année 2024 mais pour lesquelles la date de règlement est en 2025.

## **2. Information significative sur les méthodes comptables (suite)**

### **Incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE) à recevoir**

Le versement de l'incitatif s'effectue généralement au mois de mai suivant l'année fiscale des cotisations reçues. À la date de la publication des états financiers, le montant de l'IQEE à recevoir est estimé à partir des cotisations versées par chaque souscripteur au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2024 en appliquant, dans un premier temps, les modalités relatives à l'incitatif de base. De plus, si le souscripteur est admissible à la majoration, un montant d'incitatif additionnel à recevoir est estimé, selon les modalités applicables. Le total de l'incitatif de base ainsi que celui de la majoration est assujéti aux maximums annuels et cumulatifs et ces derniers sont également considérés dans l'estimation du montant d'IQEE à recevoir.

### **Actif net attribuable aux contrats**

L'actif net attribuable aux contrats est un passif financier issu d'un contrat unique et le Plan présente la ventilation de ce passif financier en fonction de son utilisation, soit l'épargne des souscripteurs, l'obligation de remboursement des frais de souscription à l'échéance, le compte PAE, la SCEE, l'IQEE et les revenus cumulés sur la SCEE et l'IQEE.

- **Épargne des souscripteurs**

L'épargne des souscripteurs correspond aux cotisations des souscripteurs, déduction faite des frais de souscription. Le Plan garantit, en tout temps, le remboursement de l'épargne aux souscripteurs.

- **Obligation de remboursement des frais de souscription à l'échéance (ORFSE)**

Un montant équivalant aux frais de souscription est remboursé aux souscripteurs à même les revenus cumulés sur l'épargne des souscripteurs et les subventions, à l'échéance des contrats. Ce passif est constaté à titre d'obligation de remboursement des frais de souscription à l'échéance.

L'évaluation est basée sur les projections de frais de souscription du Plan et est effectuée par la direction. Les hypothèses utilisées pour déterminer la valeur de l'ORFSE illustrent la meilleure estimation de la direction en ce qui concerne les paiements futurs aux souscripteurs et associent à la fois des hypothèses économiques et non économiques. Les hypothèses non économiques incluent des considérations comme la résiliation des plans avant l'échéance. L'hypothèse économique principale est le taux d'actualisation. Ce dernier correspond à la pondération des hypothèses de taux de rendement net en actions et en obligations, selon l'application des directives de la politique de placements relatives à l'ORFSE.

- **Compte PAE**

Le compte PAE est constitué des revenus nets de placements générés sur l'épargne des souscripteurs cumulée au fil du temps, déduction faite des paiements d'aide aux études versés et de la portion des revenus nets attribuables au remboursement des frais de souscription. Il ne peut être utilisé que pour verser les PAE et ces derniers ne peuvent être supérieurs au montant total des PAE de la cohorte admissible.

- **Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE)**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1998, le gouvernement du Canada ajoute 20% aux cotisations admissibles, pour un montant maximal de 500\$ par bénéficiaire. De plus, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, le taux de SCEE applicable à la première tranche de 500 \$ de contribution annuelle dans un REEE est passé de 20 % à 40 % pour les bénéficiaires dont le revenu familial net rajusté en 2024 n'excède pas 55 867 \$ et à 30 % pour les bénéficiaires dont le revenu familial net rajusté se situe entre 55 867 \$ et 111 733 \$ pour l'année 2024. Ces montants sont indexés chaque année.

## **2. Information significative sur les méthodes comptables (suite)**

### **Actif net attribuable aux contrats (suite)**

- **Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE) (suite)**

Les bénéficiaires nés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2004 et dont la famille est financièrement admissible peuvent recevoir le Bon d'études canadien (BEC), qui se compose d'un montant initial de 500 \$ versé dans le REEE du bénéficiaire. Par la suite, ce bénéficiaire peut également être admissible à recevoir une somme de BEC additionnelle de 100 \$ par année pendant un maximum de 15 ans. La subvention est remise au bénéficiaire avec le versement des PAE.

- **Incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE) à recevoir**

Le 20 février 2007, le gouvernement du Québec a mis sur pied l'incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE), un programme d'encouragement à l'épargne-études prenant la forme d'un crédit d'impôt remboursable versé directement dans un REEE ouvert chez un fournisseur de REEE qui offre l'IQEE. Le montant annuel maximal de l'incitatif est fixé à 250 \$ par bénéficiaire (soit  $2\,500 \$ \times 10 \% = 250 \$$ ).

De plus, le taux d'IQEE applicable à la première tranche de 500 \$ de contribution annuelle dans un REEE est de 20 % pour les bénéficiaires dont le revenu familial net rajusté en 2024 n'excède pas 51 780 \$ et de 15 % pour les bénéficiaires dont le revenu familial net rajusté se situe entre 51 780 \$ et 103 545 \$ pour l'année 2024. Ces montants sont indexés chaque année. Le crédit s'applique à compter de l'année d'imposition 2007 à l'égard d'une cotisation versée dans un REEE après le 20 février 2007 pour une année civile postérieure à 2006. Cet incitatif à l'épargne-études peut atteindre, sur une base cumulative, 3 600 \$ par enfant. L'incitatif est remis au bénéficiaire avec le versement des PAE.

### **Imposition**

Le Plan est une fiducie instituée en vertu d'un régime enregistré d'épargne-études (REEE) et celle-ci est donc dispensée de produire la déclaration de revenus des fiducies. Le Plan ne comptabilise donc pas de charge d'impôt sur le résultat.

### **Montants unitaires de paiements d'aide aux études (PAE)**

Les montants unitaires de PAE sont fixés par le conseil d'administration de la Fondation en date du 1<sup>er</sup> janvier sur la base des calculs actuariels de la juste valeur marchande ajustée disponible pour la cohorte admissible aux PAE à cette date.

## **3. Jugements significatifs, estimations et hypothèses**

L'application des méthodes comptables du Plan, qui sont décrites à la note 2 des états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2024, exige que la direction exerce son jugement, qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses sur les valeurs comptables d'actifs et de passifs. Ces estimations et hypothèses sous-jacentes se fondent sur l'expérience historique et d'autres facteurs considérés pertinents. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont régulièrement révisées. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel l'estimation est révisée si la révision n'a d'incidence que sur cet exercice ou dans l'exercice de la révision et dans les exercices ultérieurs si la révision a une incidence sur l'exercice considéré et sur les exercices ultérieurs.

La direction a exercé son jugement, a effectué des estimations et a établi des hypothèses concernant l'incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE) à recevoir et l'obligation de remboursement des frais de souscription à l'échéance (ORFSE).

**Notes complémentaires**  
**pour les exercices terminés au 31 décembre 2024 et 2023**  
(en milliers de \$ canadiens)

**4. Nouvelles normes et interprétations non encore adoptées**

À la date d’approbation des présents états financiers, les nouvelles normes, modifications aux normes et interprétations suivantes avaient été publiées mais n’étaient pas encore entrées en vigueur

• **IFRS 18 États financiers :**

Le 9 avril 2024, l’IASB a publié une nouvelle norme : *IFRS 18 Présentation et informations à fournir* dans les états financiers. Celle-ci remplacera *IAS 1 Présentation des états financiers* et aura un impact sur toutes les entités qui utilisent actuellement les normes IFRS de comptabilité. L’objectif de la norme est d’améliorer la communication d’informations dans les états financiers d’une entité, en particulier dans l’état du résultat et dans les notes aux états financiers.

Les dispositions de cet amendement s’appliqueront aux états financiers ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027. L’adoption anticipée est permise.

Le Plan planifie entamer son processus de préparation à ces changements dès 2025.

**5. Placements**

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Placements à court terme	105 457	101 944
Obligations	252 164	301 675
Actions	138 530	123 100
	<b>496 151</b>	<b>526 719</b>

**6. Actifs et passifs courants**

Le Plan s’attend à recouvrer les sommes relatives au solde de règlement sur vente, aux dividendes à recevoir, aux intérêts à recevoir, à la SCEE à recevoir, ainsi qu’à l’IQEE à recevoir, au plus tard dans les 12 mois suivant la date de clôture. Également, le Plan s’attend à régler les sommes relatives au solde de règlement sur achat, à l’IQEE à rembourser et aux fournisseurs et autres créditeurs au plus tard dans les 12 mois suivant la date de clôture.

**7. Fournisseurs et autres créditeurs**

	Notes	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Montant à payer à Kaleido Croissance Inc.	9	627	1 124
Montant à payer à la Fondation Kaleido	9	-	240
Revenus cumulés sur subventions gouvernementales à verser à un établissement d’enseignement agréé		128	73
Autres		299	212
		<b>1 054</b>	<b>1 649</b>

**Notes complémentaires**  
**pour les exercices terminés au 31 décembre 2024 et 2023**  
(en milliers de \$ canadiens)

**8. Obligation de remboursement des frais de souscription à l'échéance (ORFSE)**

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Valeur actualisée de l'ORFSE	22 952	26 209
Valeur non actualisée de l'ORFSE	23 705	27 692

Étant donné que les conditions sous-jacentes varient au fil du temps, principalement le taux de rendement, les hypothèses pourraient également changer et, par conséquent, entraîner un changement à la valeur actualisée de l'ORFSE.

<b>Incidence d'une variation du taux d'actualisation</b>	<b>31 décembre 2024</b>	<b>31 décembre 2023</b>
Taux d'actualisation appliqué	1,96%	2,54%
Augmentation de 1,0 %	(382)	(509)
Diminution de 1,0 %	336	569

**9. Opérations entre parties liées**

**Kaleido Croissance inc.**

Kaleido Croissance inc., filiale en propriété exclusive de la Fondation Kaleido, est le placeur des produits promus par la Fondation et agit à titre de gestionnaire du fonds d'investissement et de placeur du Plan.

**Fondation Kaleido**

La Fondation est le promoteur du Plan UNIVERSITAS. Le Plan et la Fondation rendent compte au même conseil d'administration.

<b>Honoraires d'administration</b>	<b>31 décembre 2024</b>	<b>31 décembre 2023</b>
Kaleido Croissance Inc.	7 618	8 108
	7 618	8 108

<b>Montant à payer</b>	<b>31 décembre 2024</b>	<b>31 décembre 2023</b>
Kaleido Croissance Inc.	627	1 124
Fondation Kaleido	-	240
	627	1 364

## 10. Instruments financiers

### Juste valeur

- **Détermination de la juste valeur**

La juste valeur est définie comme étant le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation, que ce prix soit directement observable ou estimé selon une autre technique d'évaluation. Lorsqu'ils estiment la juste valeur d'un actif ou d'un passif, les plans de bourses d'études prennent en compte les caractéristiques de l'actif ou du passif conformément à ce que feraient les intervenants du marché pour fixer le prix de l'actif ou du passif à la date d'évaluation.

La juste valeur des placements en actions est établie à partir des cours de clôture. La juste valeur des placements obligataires est établie à partir des prix médians de clôture.

Pour les placements à court terme ainsi qu'en obligations, si des cours sur des marchés actifs ne sont pas disponibles, la juste valeur est établie au moyen de méthodes d'évaluation courantes, telles qu'un modèle basé sur l'actualisation des flux monétaires prévus ou d'autres techniques similaires. Ces méthodes tiennent compte des données actuelles observables sur le marché pour des instruments financiers ayant un profil de risque similaire et des modalités comparables. Les données importantes utilisées dans ces modèles comprennent, entre autres, les courbes de taux et les risques de crédit.

- **Hiérarchie des évaluations à la juste valeur**

Aux fins de la présentation de l'information financière, les évaluations de la juste valeur sont classées selon une hiérarchie (niveau 1, 2 ou 3) en fonction du niveau auquel les données d'entrée à l'égard des évaluations à la juste valeur sont observables et de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants :

- **Niveau 1** – Évaluation fondée sur les cours (non rajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques (par exemple, des prix observables sur le TSX) et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;
- **Niveau 2** – Évaluation fondée sur des données autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix), par exemple: des évaluations matricielles, des courbes de taux et la comparaison à certains indices;
- **Niveau 3** – Évaluation fondée sur une part importante de données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables), par exemple: des évaluations de placements privés effectuées par des gestionnaires de placements.

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Les justes valeurs sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre se négocie sur un marché actif et qu'un cours publié est disponible. Si un instrument financier classé dans le niveau 1 cesse de se négocier sur un marché actif, il est transféré au niveau suivant, soit le niveau 2. Si l'évaluation de sa juste valeur requiert une utilisation significative de paramètres non observables sur le marché, il est alors reclassé directement au niveau 3.

**Notes complémentaires**  
**pour les exercices terminés au 31 décembre 2024 et 2023**  
(en milliers de \$ canadiens)

**10. Instruments financiers (suite)**

**Juste valeur (suite)**

• **Hiérarchie des évaluations à la juste valeur (suite)**

Les tableaux suivants présentent les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur à l'état de la situation financière et sont classés selon la hiérarchie d'évaluation :

Au 31 décembre 2024	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements à court terme	100 275	7 149	-	107 424
Obligations	-	250 197	-	250 197
Actions	138 530	-	-	138 530
	<b>238 805</b>	<b>257 346</b>	-	<b>496 151</b>

Au 31 décembre 2023	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements à court terme	96 424	5 520	-	101 944
Obligations	-	301 675	-	301 675
Actions	123 100	-	-	123 100
	<b>219 524</b>	<b>307 195</b>	-	<b>526 719</b>

(Au cours des exercices terminés le 31 décembre 2024 et le 31 décembre 2023, il n'y a eu aucun transfert important entre les niveaux 1 et 2.)

**Gestion des risques découlant des instruments financiers**

En raison de ses activités, le Plan est exposé à divers risques associés aux instruments financiers, à savoir le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (y compris le risque de prix, le risque de change et le risque de taux d'intérêt). Le programme global de gestion des risques du Plan vise à maximiser les rendements obtenus sans exposer l'investissement des souscripteurs à un risque indu et réduire au minimum les effets défavorables potentiels sur sa performance financière. Les principaux risques financiers découlant des instruments financiers auxquels est exposé le Plan et les principales mesures prises pour les gérer sont les suivants :

• **Risque de crédit**

Le Plan est exposé au risque de crédit qui correspond au risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène, de ce fait, l'autre partie à subir une perte financière. Le risque de crédit auquel est exposé le Plan découle principalement de ses placements en titres de créance. Le Plan a établi des critères qualitatifs de sélection des investissements afin de limiter ce risque. Pour les placements relatifs à l'épargne des souscripteurs et à une partie des subventions gouvernementales reçues à compter du 20 avril 2012, le Plan sélectionne uniquement des titres du gouvernement canadien, des gouvernements provinciaux, d'une municipalité, d'organismes comportant une garantie d'un gouvernement ou de sociétés considérés de qualité. Aux autres montants composant l'actif net attribuable aux contrats s'ajoutent la possibilité d'investir dans des titres de corporations.

Certaines limites quantitatives ont également été établies afin de réduire le risque de crédit. Les titres de chaque emprunteur, à l'exception d'un gouvernement, sont limités à 10 % de la valeur marchande totale des titres à revenu fixe confiés au gestionnaire de placements. Une cote minimale de qualité BBB est exigée lors de l'achat.

**Notes complémentaires**  
**pour les exercices terminés au 31 décembre 2024 et 2023**  
(en milliers de \$ canadiens)

**10. Instruments financiers (suite)**

**Gestion des risques découlant des instruments financiers (suite)**

• **Risque de crédit (suite)**

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, le Plan a investi dans des titres à revenu fixe qui ne sont pas en souffrance ni dépréciés et présentant les notations de crédit suivantes :

Notation de crédit	Pourcentage du total des titres de créance*	
	31 décembre 2024	31 décembre 2023
	%	%
AAA	2,3	2,6
AA	30,8	29,7
A	36,4	40,4
BBB	30,5	27,3

\*En excluant les placements à court terme. Les titres non catégorisés sont inclus dans la catégorie BBB

L'exposition maximale au risque de crédit pour le Plan correspond à la valeur comptable des instruments financiers présentés à l'état de la situation financière.

• **Risque de liquidité**

Ce risque se rapporte à la capacité du Plan d'honorer ses engagements liés à des passifs financiers et, donc, d'effectuer des déboursés au fur et à mesure que ceux-ci sont requis. Le Plan est exposé quotidiennement à des remboursements d'épargne aux souscripteurs. Ces derniers sont en droit de demander le remboursement de leur épargne en tout temps. Toutefois, la majorité conservent leur investissement jusqu'à l'échéance du contrat. Le risque de liquidité est sensiblement réduit par le fait que l'épargne des souscripteurs est investie en totalité dans des titres à revenu fixe qui se transigent dans des marchés liquides. Le Plan effectue une gestion quotidienne attentive de sa trésorerie et s'assure de conserver un niveau de trésorerie permettant de répondre à ses besoins de liquidités.

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers du Plan en date du 31 décembre 2024 en considérant que les souscripteurs ont la possibilité de la réclamer leur épargne en tout temps en résiliant des unités ou une partie de celles-ci :

Solde de règlement sur achat	Fournisseurs et autres crédeurs	IQEE à rembourser	Actif net attribuable aux contrats	Total
-	1 054	306	500 450	501 810

• **Risque de marché**

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix. La variation de certains paramètres des marchés financiers influence l'état de la situation financière du Plan et le résultat global. Le Plan tient compte de ces risques dans le choix de la répartition globale de ses actifs. Plus spécifiquement, il en atténue les effets par une diversification de son portefeuille de placements entre plusieurs marchés financiers (marchés monétaire, obligataire et boursier), différents produits dont les profils de risque varient (titres participatifs ou à revenu fixe) ainsi qu'entre les secteurs d'activités (gouvernemental, municipal, énergie, matériaux, communications, utilitaires, finance, consommation de produits, consommation de services, industries et technologie).

## Notes complémentaires pour les exercices terminés au 31 décembre 2024 et 2023 (en milliers de \$ canadiens)

### 10. Instruments financiers (suite)

#### Gestion des risques découlant des instruments financiers (suite)

- **Risque de change**

Le risque de change représente le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères. Le Plan effectue des transactions libellées en devises américaines et est donc exposé au risque de change lors de la vente et l'achat de ces placements en devises et lorsque le Plan a des devises américaines dans son encaisse.

Au 31 décembre 2024, le Plan avait 533,5 \$ en devise américaine (321,2 \$ au 31 décembre 2023) représentant 768,8 \$ dans la trésorerie (423,5 \$ au 31 décembre 2023). Le Plan avait également des actions en devise américaine pour un total de 57,0 M\$ (54,1 M\$ au 31 décembre 2023) représentant 82,3 M\$ dans les placements (71,3 M\$ au 31 décembre 2023). Le plan n'avait aucune somme investie dans le marché monétaire au 31 décembre 2024 en devise américaine (686,5 \$ au 31 décembre 2023, représentant 905,2 \$ dans la trésorerie en 2023).

Finalement, le Plan n'avait pas de soldes de règlement sur vente à recevoir en devise américaine au 31 décembre 2024 (70,5 \$ au 31 décembre 2023, représentant 93 \$ au 31 décembre 2023) et aucun solde de règlements sur achat en devise américaine (71,1 \$ au 31 décembre 2023, représentant 93,8 \$ dans les passifs au 31 décembre 2023). Le Plan avait 30,9 \$ en dividendes à recevoir en devise américaine (aucune au 31 décembre 2023) représentant 44,5 \$ dans les dividendes à recevoir au 31 décembre 2024.

- **Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La variation des taux d'intérêt a une incidence directe sur la valeur des titres à échéance déterminée dans le portefeuille de placements. Ce risque est tempéré par une fourchette de durée pour la portion active du portefeuille obligataire, ainsi que par l'élaboration d'une durée cible en lien avec les perspectives économiques pour la partie passive du portefeuille obligataire. La répartition des échéances des obligations est régulièrement ajustée en fonction de l'anticipation du mouvement des taux d'intérêt, en respect des barèmes d'échéances prévues à la politique de placement du Plan. La durée cible est établie en fonction d'une analyse du contexte économique, des perspectives et du risque en fonction de la nature même du plan.

Au 31 décembre 2024, une variation de 100 points de base des taux d'intérêt sur le marché, en supposant un mouvement parallèle de la courbe de rendement, toutes les autres variables demeurant constantes, aurait pour conséquence de faire varier la juste valeur des obligations détenues dans le portefeuille de placements, le résultat net, le résultat global et l'actif net attribuable aux contrats du Plan d'environ 10,5 M\$ (12,8M\$ au 31 décembre 2023). En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart avec celle-ci pourrait être important.

Les placements ayant un risque de taux d'intérêt se détaillent de la façon suivante :

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
	%	%
Échéant à moins d'un an	30,0	25,3
Échéant entre un an et cinq ans	34,5	37,5
Échéant après cinq ans	35,5	37,2

**Notes complémentaires**  
**pour les exercices terminés au 31 décembre 2024 et 2023**  
(en milliers de \$ canadiens)

**10. Instruments financiers (suite)**

**Gestion des risques découlant des instruments financiers (suite)**

- **Risque de prix**

Le risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché.

La volatilité des marchés boursiers influence principalement la valeur des actions détenues par le Plan. Il est à noter que cette exposition est toutefois répartie dans des secteurs d'activités variés et dans des titres canadiens et américains de grande capitalisation majoritairement, ce qui réduit ce risque. Le Plan investit également dans des actions étrangères, de l'immobilier et de l'infrastructure, via des OPC ou FNB

L'indice boursier de référence pour les actions est le S&P/TSX . Si le prix des actions et des indices sous-jacents avait augmenté ou diminué de 10%, toutes les autres variables demeurant constantes, la variation de la juste valeur des actions détenues dans le portefeuille de placements, du résultat net, du résultat global et de l'actif net attribuable aux contrats serait d'environ 12,4 M\$ au 31 décembre 2024 (12,3 M\$ au 31 décembre 2023). En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart avec celle-ci pourrait être important. L'analyse de sensibilité sur la juste valeur des titres en obligations est décrite à la section traitant du risque de taux d'intérêt.

- **Risque de concentration**

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de produit, un secteur d'activité ou un type de contrepartie.

Le tableau qui suit résume le risque de concentration du Plan en rapport avec la valeur comptable totale des actions:

Segments de marché	31 décembre	31 décembre
	2024	2023
	%	%
Énergie	3,2	2,8
Matériaux	0,0	2,8
Communications	1,2	6,4
Utilitaires	5,4	1,5
Finance	13,9	14,7
Consommation de produits	15,1	7,4
Consommation de services	22,5	11,3
Santé	4,0	7,8
Industrie	12,3	12,4
Technologie de l'information	10,1	20,3
Immobilier	2,0	2,3
FNB	10,3	10,3

**Notes complémentaires**  
**pour les exercices terminés au 31 décembre 2024 et 2023**  
(en milliers de \$ canadiens)

---

## 10. Instruments financiers (suite)

### Compensation

Le tableau suivant présente les instruments financiers qui ont fait l'objet d'une compensation dans les états financiers du Plan:

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
<b>Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE) à recevoir</b>		
Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE) à recevoir	144	223
Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE) à rembourser	(96)	(79)
	<b>48</b>	<b>144</b>

Le Plan ne détient aucun autre instrument financier faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation exécutoire ou d'un accord similaire. Le Plan ne détient aucun actif en garantie de la SCEE à recevoir.

## 11. Gestion du capital

Le capital du Plan Universitas est constitué de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires.

Le capital du Plan est sujet à une variation quotidienne puisqu'il est continuellement assujéti à des cotisations et à des décaissements des souscripteurs et bénéficiaires. La stratégie de placement vise à investir les cotisations des souscripteurs, les subventions gouvernementales et les revenus dans une combinaison diversifiée de placements de manière à générer un rendement à long terme raisonnable et compétitif, tout en assumant un niveau de risque jugé faible.

Cette stratégie prévoit le rajustement de la répartition de l'actif au fil des ans, de manière à réduire l'exposition au risque au fur et à mesure que le bénéficiaire approche l'âge d'entreprendre des études admissibles et ainsi favoriser la préservation du capital accumulé avec le temps.

Les politiques et procédures de gestion du capital doivent se conformer aux dispositions prévues à la Loi sur les valeurs mobilières (Québec) et remplir les conditions de l'article 146.1 (1) de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). Le Plan n'est soumis à aucune autre exigence externe concernant son capital.

**Conventions de plans de bourses d'études (non audité)**  
**Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024**  
(en milliers de \$ canadiens)

Cohorte	Nombre d'unités souscrites au 31 décembre 2023	Nombre d'unités souscrites	Nombre d'unités résiliées ou échues	Nombre d'unités souscrites aux 31 décembre 2024	Épargne des souscripteurs	Obligation de remboursement des frais de souscription à l'échéance	Compte PAE	SCEE et rendements cumulés sur la SCEE	IQEE et rendements cumulés sur l'IQEE
2025	266 633	10	(7 019)	259 625	175 195	15 628	84 328	83 300	27 492
2026	19 338	9	5	19 352	34 352	3 618	4 532	13 380	4 997
2027	11 381	2	2	11 385	18 611	2 074	1 400	6 763	2 605
2028	5 260	14	(29)	5 245	7 961	934	485	2 870	1 102
2029	3 165	-	(3)	3 162	4 320	547	82	1 433	575
2030	816	-	14	831	1 059	138	16	335	132
2031	66	-	7	73	80	10	(2)	26	9
2032	32	-	4	36	24	4	(6)	31	10
	<b>306 691</b>	<b>35</b>	<b>(7 019)</b>	<b>299 709</b>	<b>241 602</b>	<b>22 953</b>	<b>90 835</b>	<b>108 138</b>	<b>36 922</b>

**Paiements d'aide aux études (non audité)**  
**Pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023**  
(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2024	(1)(2)	Année de qualification <sup>(5)</sup>	Unités	PAE par unité entière	Total
				\$	\$
		2024	6 410,602	431	2 762 969
		2022	6 309,117	431	2 719 229
		2021	3 227,697	431	1 391 138
		2020	1 561,055	431	672 815
		2019	789,630	431	340 330
		2018	351,576	431	151 529
		2017	125,166	431	53 947
		2016	42,422	431	18 284
		2015	11,552	431	4 979
		2014	11,338	431	4 887
		2013	2,002	431	863
		2012	4,152	431	1 790
		2011	3,578	431	1 542
Prime de ristourne (3)			-	431	-
Subventions et leurs revenus versés					-
Autres rendements versés (4)					787 188
					8 911 490

(1) Les montants de PAE par unité entière n'incluent pas les subventions gouvernementales ni les revenus cumulés sur celles-ci.

(2) Les montants unitaires de PAE sont établis au 1er juillet de chaque année.

(3) La prime de ristourne d'assurance est payable uniquement pour les unités souscrites avant le 8 décembre 2009 pour lesquelles le souscripteur a contribué à l'assurance vie et invalidité obligatoire. Avant 2014, elle était incluse dans le montant unitaire de PAE, puisque les bénéficiaires des cohortes admissibles y avaient droit.

(4) Les autres rendements versés sont les rendements reçus d'un autre promoteur et les rendements accumulés sur l'épargne après l'échéance.

(5) Depuis le 1er juillet 2014, un gel des 2e et 3e PAE est effectué. Cela signifie que, lorsqu'un bénéficiaire se qualifie pour un premier PAE, il recevra les montants unitaires de 2e et 3e PAE calculés pour cette année de qualification, peu importe le moment où il en fera la demande. Avant le 1er juillet 2014, tout bénéficiaire qualifié pour un 2e ou 3e PAE recevait le montant unitaire en vigueur au moment de sa demande.

**Paiements d'aide aux études (non audité)**  
**Pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023**  
(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2023	(1)(2)	Année de qualification <sup>(5)</sup>	Unités	PAE par unité entière	Total
				\$	\$
		2023	4 682,155	573	2 682 875
		2022	5 348,687	573	3 064 798
		2021	3 901,363	573	2 235 481
		2020	2 550,604	573	1 461 496
		2019	1 741,348	573	997 792
		2018	1 277,460	573	731 985
		2017	750,642	573	430 118
		2016	434,518	573	248 979
		2015	198,975	573	114 013
		2014	101,128	573	57 946
		2013	122,878	573	70 409
		2012	76,004	573	43 550
		2011	54,964	573	31 494
		2010	36,495	573	20 911
		2009	27,652	573	15 845
		2008	14,188	573	8 130
		2007	12,224	573	7 004
		2006	33,350	573	19 109
		Prime de ristourne (3)	22 810,995	47	1 072 117
		Subventions et leurs revenus versés			24 213 585
		Autres rendements versés (4)			418 313
					37 945 950

(1) Les montants de PAE par unité entière n'incluent pas les subventions gouvernementales ni les revenus cumulés sur celles-ci.

(2) Les montants unitaires de PAE sont établis au 1er juillet de chaque année.

(3) La prime de ristourne d'assurance est payable uniquement pour les unités souscrites avant le 8 décembre 2009 pour lesquelles le souscripteur a contribué à l'assurance vie et invalidité obligatoire. Avant 2014, elle était incluse dans le montant unitaire de PAE, puisque les bénéficiaires des cohortes admissibles y avaient droit.

(4) Les autres rendements versés sont les rendements reçus d'un autre promoteur et les rendements accumulés sur l'épargne après l'échéance.

(5) Depuis le 1er juillet 2014, un gel des 2e et 3e PAE est effectué. Cela signifie que, lorsqu'un bénéficiaire se qualifie pour un premier PAE, il recevra les montants unitaires de 2e et 3e PAE calculés pour cette année de qualification, peu importe le moment où il en fera la demande. Avant le 1er juillet 2014, tout bénéficiaire qualifié pour un 2e ou 3e PAE recevait le montant unitaire en vigueur au moment de sa demande.

## **Kaleido Croissance inc.**

Placeur et gestionnaire des plans de bourses d'études  
promus par la Fondation Kaleido

1035, avenue Wilfrid-Pelletier, bureau 500  
Québec QC G1W 0C5

Téléphone : 1 877 410-7333  
Télécopieur : 418 651-8030  
Courriel : [info@kaleido.ca](mailto:info@kaleido.ca)

